

GUIDE DU MENTORÉ

Qu'est-ce que le mentorat chez Réseau Environnement?

Le programme vise à promouvoir l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes professionnelles en environnement. Faisant recours aux membres du plus important regroupement de spécialistes en environnement au Québec, on rejoint l'optimisme et la motivation de jeunes professionnelles en début de carrière avec l'expertise des professionnels de divers secteurs techniques en environnement. On vise à outiller les jeunes de la relève pour qu'ils puissent réaliser et atteindre leurs objectifs de carrière, et faire valoir leur plein potentiel.

Le jumelage se fera suivant l'intérêt du mentoré pour un certain domaine de l'environnement. Le mentoré sera jumelé à un professionnel d'expérience comptant plusieurs années d'expérience dans un domaine connexe.

Deux types de mentorat sont offerts chez Réseau Environnement selon les besoins du mentoré.

- Profil entrepreneurial: Le mentoré cherche à développer une idée, un projet de recherche ou démarrer une entreprise;
- Profil employabilité et perfectionnement: Le mentoré cherche à rejoindre le marché de l'emploi ou désire développer ses compétences à l'aide des conseils d'un mentor d'expérience.

Admissibilité

- Être membre de Réseau Environnement. Pour plus d'informations : <http://www.reseau-environnement.com/devenir-membre/>;
- Avoir 4 heures de disponibilité minimum par mois à consacrer ou selon les besoins et circonstances.

Avantages d'être un mentoré

- Acquérir une meilleure connaissance du marché du travail dans le domaine de l'environnement;
- Développer son potentiel sur le marché de l'emploi en environnement;
- Développer un réseau de contact avec des professionnels du domaine;
- Acquisition de connaissances pratiques et utiles dans le domaine visé;
- Développer de nouvelles habilités sur le plan professionnel et personnel;
- Développer des compétences et de la confiance professionnelle;
- Comprendre et démystifier les différentes cultures organisationnelles;
- Recevoir des conseils en entrepreneuriat.

Fonctionnement

- Remplir le formulaire d'inscription du mentoré;
- Jumelage fait par Réseau Environnement;
- Première rencontre entre le mentoré et le mentor
- L'encadrement des relations entre le mentor et le mentoré peut varier selon les besoins de chacun.

Développer une relation fructueuse

Afin d'éviter tout malentendu, il est important de s'assurer que nos attentes et nos objectifs sont bien compris du mentor. Il serait dommage de prendre le précieux temps d'un mentor et de déployer des efforts si les deux n'ont pas la même compréhension de la relation de mentorat.

Il est suggéré de :

- Déterminer un moyen de communication entre les rencontres pour le suivi et la prise de rendez-vous;
- Préparer les rencontres : érévoir le sujet de la prochaine rencontre à la fin de chaque rencontre, tenter de proposer un certain contenu à chaque rencontre, préparer les questions, mais également préparer des pistes de réponse au mentor pour démontrer que le mentoré s'investi dans son développement.

Responsabilités du mentoré

- Remplir le formulaire d'inscription du mentoré;
- S'assurer que les attentes et les objectifs sont bien compris du mentor;
- Respecter l'entente de déroulement convenue avec le mentor;
- Maintenir une bonne relation avec le mentor et garder une attitude proactive;
- Faire preuve de professionnalisme et de respect;
- Aviser les organisateurs du programme de mentorat si des changements surviennent ou les conditions viennent à changer;
- Remplir le formulaire d'évaluation en fin de parcours.

Engagement du Comité Relève envers les mentorés

- Recevoir les formulaires d'inscription;
- Assurer le jumelage avec les mentors;
- Faire le suivi entre les mentors et les mentorés;
- Recevoir les formulaires d'évaluations et ajuster le fonctionnement du programme, au besoin.

Sources d'informations

Pour d'autres sources d'informations, consultez notre site Internet : <http://www.reseau-environnement.com/releve/mentorat/>